

Cour municipale de la Ville de Montréal Service des affaires juridiques

INFORMATIONS POUR LES AVOCATS (m-à- j :21 mars 2024)

Comptoir numéro 6 réservé aux avocats

Les services du comptoir numéro 6 sont offerts aux avocats, tous les jours ouvrables, de 8 h 30 à 16 h 30.

Les avocats peuvent y consulter les plumitifs et même faire la réécoute des audiences. Divers formulaires et des modèles de requêtes ou demandes y sont disponibles.

Les demandes de consultation d'un dossier doivent d'abord être faites aux comptoirs de service à la clientèle.

Aucun document ne peut être déposé au comptoir numéro 6.

Consultation des rôles d'audience

Des bornes de consultation avec écran tactile servant à l'affichage par défendeurs, par salles et par juges sont accessibles au rez-de-chaussée et au premier étage du chef-lieu. L'information affichée est actualisée, incluant les détenus / arrestations du jour et les mises au rôle du jour, puisque les données affichées sont rafraîchies régulièrement.

Rôles d'audience en ligne

Les rôles d'audience en matière criminelle, pénale et civile du chef-lieu et de ses quatre points de service sont aussi disponibles en ligne sur le site internet de la Ville de Montréal au montreal.ca/audiencecour. Ce service est accessible à partir de la plupart des téléphones intelligents et des navigateurs récents.

Ce service permet aux utilisateurs d'effectuer des recherches concernant les dossiers portés aux rôles de la cour municipale soit par défendeur, en interrogeant par nom ou numéro de dossier, soit par lieu et date d'audience.

Ces informations peuvent toutefois différer et être modifiées au cours de la journée suite à des transferts de dossiers entre les salles d'audience.



Chef-lieu
775, rue Gosford
Montréal (Québec)
H2Y 3B9

Demandes de procès-verbaux

Le formulaire de *Demande : Dénonciation et procès-verbal* peut être complété et remis aux greffiers-audienciers dès la conclusion du dossier. Des tablettes de ce formulaire sont disponibles aux comptoirs de service à la clientèle du chef-lieu.

Les documents demandés peuvent être récupérés au comptoir de service du Chef-lieu.

Le délai de traitement est d'au plus 30 jours.

En raison du volume des demandes traitées, le personnel de la cour ne peut appeler les avocats lorsque les procès-verbaux sont prêts.

Les demandes de procès-verbaux peuvent aussi être faites par télécopieur au greffe de la cour, au numéro 514 872-0231, ou déposées aux comptoirs de service à la clientèle du chef-lieu.

Avis de changement d'adresse

Les avis de changement d'adresse peuvent être transmis au greffe par télécopieur, au numéro 514 872-0231, ou déposés à l'un des comptoirs de service à la clientèle du chef-lieu.

Le formulaire à cette fin est disponible au comptoir numéro 6, à l'un des comptoirs de service à la clientèle ou en ligne sur le lien suivant :

[Formulaire « Avis de changement d'adresse »](#)



Chef-lieu
775, rue Gosford
Montréal (Québec)
H2Y 3B9

Demandes de masquage

Les informations concernant la procédure de *Restriction d'accès aux informations contenues aux registres informatisés de la cour en matière criminelle* sont disponibles sur le formulaire prévu à cet effet.

Le formulaire complété peut être transmis par la poste ou par télécopieur, au numéro 514 872-0231, ou déposé à l'un des comptoirs de service à la clientèle. La demande de masquage est traitée au greffe de la cour.

Ce formulaire est aussi disponible au comptoir numéro 6, à l'un des comptoirs de service à la clientèle du chef-lieu ou en ligne sur le lien suivant :

[Formulaire de demande de masquage](#)

Demandes de mises aux rôles / émission d'un ordre d'amener

Le formulaire comportant plusieurs copies peut être obtenu au comptoir numéro 6 **mais doit être remis** à l'un des comptoirs de service à la clientèle du chef-lieu.

Nous rappelons aux avocats que les demandes de mises au rôle doivent respecter un délai de présentation de **3 jours juridiques francs** sinon elles doivent être autorisées par le juge siégeant en chambre de pratique, à la salle R-40 du chef-lieu.

Demandes de suspension du casier judiciaire

Le formulaire pour compléter une demande de suspension est maintenant disponible et peut être obtenu sur le site de la *Commission des libérations conditionnelles du Canada* sur le lien suivant :

[Formulaire de demande de suspension du casier](#)

Les demandes complétées peuvent être déposées à l'un des comptoirs de service à la clientèle du chef-lieu.



Numéros de téléphone à retenir

Service à la clientèle : 514 872-2964
Télécopieur du greffe : 514 872-0231

Chef-lieu
775, rue Gosford
Montréal (Québec)
H2Y 3B9

Division du Greffe